



ARGOS AVOCATS CONSEILLE SEA VORIAN DANS LE CADRE DU MANAGEMENT BUY IN SUR SEAFIN

Paris, le 8 novembre 2021.

Argos Avocats – **Julien Sanciet** (associé) - a conseillé les repreneurs, composés d'un pool d'investisseurs mené par Jean-Luc Biache et François-Xavier de Cointet, dans le cadre du management buy in sur Seafin, leader de la distribution et la fabrication de produits de haute technologie pour l'économie bleue, auprès de son fondateur Claude Pacheco, des fonds Atalaya et Financière de Brienne 2 gérés par Ace Capital Partners et du fond SFLD.

Fondée en septembre 2004 par Claude Pacheco, Neotek est spécialisée dans la distribution et l'intégration d'équipements d'acquisition de données, d'instrumentation océanographique et hydrographique, de positionnement, de drones et de déminage.

RTSys, rachetée en 2012, à l'occasion de l'entrée des fonds Ace Capital Partners s'est imposée dans la conception et de la fabrication de produits d'acoustique et de robotique sous-marine. Son haut niveau d'expertise est aujourd'hui reconnu dans 4 principaux secteurs d'innovation : la surveillance acoustique passive (PAM), l'exploration sous-marine via des drones sous-marins autonomes (AUV), la lutte anti-mines (MCM) et la lutte anti-sous-marine (ASW).

Avec la transmission du groupe à la société Sea Vorian, une nouvelle étape s'ouvre pour le groupe Seafin pour devenir un acteur européen incontesté sur les marchés navals sous-marins civils et de défense.

Argos Avocats intervenait sur les aspects corporate et financement de l'opération. Cazals Manzo Pichot Saint Quentin (Bertrand de Saint Quentin, Jenny-Emma Haure) représentait les repreneurs sur les aspects fiscaux.

Contact :

Julien Sanciet

Email : jsanciet@argosavocats.com

Tél : +33(0)6.82.16.92.27